

|                     |    |   |
|---------------------|----|---|
| Membres en exercice | 11 | <b>COMMUNE DE MARVAL</b><br><b>Haute-Vienne</b><br>Séance du Conseil Municipal du<br>31 mars 2026<br>Délibération n° 13/2026<br>portant sur la proposition à la nomination de<br>contribuables pour siéger à la commission<br>communale des impôts directs. |
| Présents            | 11 |   |
| Représentés         | 0  |   |
| Votants             | 11 |   |
| Exprimés            | 11 |   |
| Pour                | 11 |   |
| Contre              | 0  |   |
|                     |    |   |

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 31 mars 2026 à 20h, selon convocation en date du 26 mars 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Adrien COUSSY étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT – Édith LÉGER - Marie LINET – Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT

Vu l'article 1650 du code général des impôts (CGI) qui prévoient l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID) ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Considérant qu'il convient de proposer une liste de contribuables en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les personnes nommées ci-dessous :

BARBIER Michel, BIAUJOUT Éric, BOUCHOULE Daniel, CAMBRAY Jeanne-Noëlle,

COLLET-BARQUERO Indiana, FREDON Frédéric, LÉGER Sébastien, LINARD Alain,

MARENDAT André, PRÉCIGOUT Lionel, TARRY Mary, VICHERY Jean Marie,

MACARI Elisabeth, DESSIMOULIE Christian, NÉGRAUD Alain, PERCHE Julien,

COUSSY Philippe, POT Lucien, PARRATON Mathieu, DERVIN Magalie et LÉGER Edith.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 087-218709202-20260408-DEL\_1326-DE

S'LO

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la liste des commissaires à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

Fait à MARVAL, le 8 avril 2026

Adrien COUSSY,  
Secrétaire de séance



Régis de SOLMS,  
Maire

